

Appel à manifestation d'intérêt – Alliance Santé en Transition en Wallonie (ASeT-W)

Le secteur wallon des soins de santé est confronté à des défis environnementaux majeurs, tout en devant garantir sa mission de service public. Pour répondre à ces enjeux, la Wallonie lance une Alliance visant à **mobiliser principalement les hôpitaux et les maisons de repos et de soins mais aussi tout autre acteur actif dans le domaine de la santé** autour d'une **transition durable**, afin de réduire leur impact environnemental et renforcer leur résilience.

Ce programme s'inscrit dans le cadre du portefeuille d'actions [ENVieS 2025-2030](#) et le prolongement du [NEHAP 3](#) et vise à **réduire l'empreinte environnementale du secteur, renforcer sa résilience face aux crises** (climatiques, sanitaires, énergétiques), ainsi qu'à **territorialiser et concrétiser des engagements en actions**.

Cet **appel à manifestation d'intérêt** vise à mobiliser les acteurs volontaires du secteur autour de cette démarche collective. Dans ce document, vous trouverez les modalités de participation ainsi qu'un [formulaire en ligne](#).

Qu'est-ce que l'ASeT-W ?

L'**Alliance Santé en Transition en Wallonie (ASeT-W)** est un programme **volontaire** et **partenarial** porté **sur trois ans** par la Wallonie, visant à accompagner le secteur des soins de santé dans sa transition vers des pratiques durables et résilientes.

L'ASeT-W est **piloté** par le **Ministre Yves Coppieters**, Ministre de la Santé, de l'Environnement, des Solidarités et de l'Economie sociale, et coordonné par le SPW SG - direction du Développement durable et par l'Agence pour une Vie de Qualité (AVIQ) avec la collaboration de l'AWAC, du SPW ARNE, The Shifters, Santhea et UNESSA.

Objectifs principaux

L'ASeT-W propose une **démarche structurée**, basée sur des engagements volontaires, permettant de :

- **Réduire l'empreinte environnementale** du secteur dans une démarche de développement durable.
- **Renforcer la résilience** des établissements face aux crises climatiques, sanitaires et énergétiques.
- **Créer un réseau d'apprentissage** entre les acteurs du secteur.
- **Déployer des actions concrètes et mesurables** pour un impact réel.
- **Intégrer durablement les pratiques responsables** dans le fonctionnement quotidien des établissements.

Les **principaux objectifs** poursuivis par l'ASeT-W sont :

- **Mobiliser** : rassembler un grand nombre d'acteurs du secteur des soins de santé autour des enjeux environnementaux.
- **Apprendre** : renforcer les connaissances des acteurs du secteur pour les sensibiliser, les informer et les mettre en capacité d'agir.
- **Impacter** : encourager la mise en œuvre d'actions concrètes visant à réduire les impacts sur l'environnement et l'être humain.

Quels sont les publics-cibles de l'ASeT-W ?

♦ Bénéficiaires finaux : **Hôpitaux** & **maisons de repos et de soins**

– acteurs directement engagés dans la mise en œuvre d'actions concrètes au sein de leur organisation à travers l'Alliance et plus spécifiquement, d'un ou plusieurs groupe(s) thématique(s).

♦ Publics de l'écosystème santé : tout acteur gravitant dans **l'écosystème de la santé** : métiers de première ligne, mutuelles, fédérations, INAMI, Sociétés médicales et professionnels de santé, centrales d'achat, pôles et clusters, SPW, UAP, universités, hautes écoles, les firmes pharmaceutiques, les fournisseurs de dispositifs médicaux, ...

- acteurs ayant un rôle de soutien et de levier dans la mise en œuvre des activités de l'Alliance (voir ci-dessous). Leur contribution peut prendre la forme, par exemple, d'un apport d'expertise, de partage de pratiques, d'expériences, de mise à disposition d'outils et de ressources pertinentes, ...

L'ASeT-W, un réseau d'apprentissage

Au cours des trois prochaines années, les 4 activités représentées ci-dessous formeront le réseau d'apprentissage de l'ASeT-W, favorisant le partage de connaissances et la co-construction.



1. GROUPES THÉMATIQUES (GT)

Au cœur du programme, **cinq groupes thématiques** (GT) permettront aux **bénéficiaires finaux** – hôpitaux et maisons de repos et de soins – de s’engager activement dans la transition durable, en intégrant des actions concrètes au sein de leur organisation.

Chaque GT aborde une **thématique prioritaire**, liées aux **enjeux environnementaux** du secteur, où des experts proposeront des **outils**, des **méthodologies** et des **retours d’expériences** pour accompagner les bénéficiaires finaux en vue de structurer et déployer leur démarche. Selon les sujets abordés, d’autres acteurs de l’écosystème du secteur pourront être invités à contribuer aux travaux.

Chaque GT sera réuni en **moyenne trois fois par an**, pourra accueillir **entre 20 et 30 personnes** et sera **piloté** par un **référént** chargé de la **coordination** de l’ASeT-W (SPW ou AVIQ), accompagné d’un **pilote thématique** et d’un **consultant**. Un appui ponctuel d’autres experts pourra également être sollicité en fonction des besoins.

Thématiques prioritaires & objectifs

- **GT 1 - Décarbonation** : Adapter la feuille de route nationale (NEHAP 3) aux réalités du secteur hospitalier wallon, en l’enrichissant de projets définissant des objectifs selon la méthode SMART fondés sur des indicateurs concrets et une méthodologie opérationnelle. Identifier également les leviers et obstacles externes et les adresser aux parties prenantes concernées.

Orientation opérationnelle : Élaborer un cadre commun régional via une feuille de route d’actions connectée au NEHAP 3, visant à réduire les émissions de carbone du secteur.

- **GT 2 - Achats durables** : Réduire les impacts environnementaux et sociaux négatifs liés aux achats des hôpitaux et maisons de soins et de repos, tout en contribuant à la relocalisation des filières et en favorisant une économie circulaire.

Orientation opérationnelle : Structurer une politique d’achats responsables ciblée sur les postes à fort impact environnemental et/ou social négatif et collaborer à ce sujet avec des acteurs clés tels que des centrales d’achats et des fournisseurs.

- **GT 3 – Résilience aux effets du dérèglement climatique** : Développer une approche globale de gestion des risques liés au dérèglement climatique afin de renforcer la résilience des hôpitaux et maisons de repos et de soins.

Orientation opérationnelle : Développer une méthodologie commune pour anticiper les conséquences du changement climatique en se basant sur des scénarios critiques pour le secteur de la santé.

- **GT 4 - Sensibilisation des maisons de repos et de soins** : Assurer une sensibilisation ciblée pour les acteurs de maisons de repos et établissements de soins en vue de réduire leur impact sur l’environnement.

Orientation opérationnelle : Sensibiliser les acteurs des maisons de repos et autres établissements de soins aux pratiques durables.

- **GT 5 – Infrastructures durables** : Promouvoir des infrastructures durables, résilientes et bas-carbone, intégrant performance énergétique, biodiversité et éco-conception pour la construction, la rénovation et l’aménagement des espaces/bâtiments.

Orientation opérationnelle : Accroître la performance environnementale des infrastructures hospitalières et des maisons de repos et de soins (travaux de construction/rénovation)

Les thématiques sont **flexibles** et évolutives, et les différents GT seront **interconnectés** pour garantir la cohérence globale.

2. COMMUNAUTÉS DE PRATIQUES

Ce sont des **espaces d'échange entre pairs** pour partager **connaissances** et **bonnes pratiques** sur des sujets spécifiques. Ces communautés seront organisées en **collaboration avec les fédérations**, comme Santhea et UNESSA, et seront ouvertes à l'ensemble des acteurs, qu'ils soient bénéficiaires finaux ou non.

Leur objectif est de favoriser le **transfert de connaissances et l'apprentissage** sur des sujets complémentaires à ceux traités dans les GT.

3. ÉVÉNEMENTS DE RENCONTRE

Un **événement annuel de rencontre**, qui rassemble l'ensemble de l'écosystème des soins de santé. Ces rencontres permettront de présenter les résultats des travaux, de valoriser les bonnes pratiques et de renforcer les liens entre acteurs.

Un **événement de lancement** est prévu le **12 février 2026**.

4. COMMUNICATION & INFORMATION GÉNÉRALE

Divers outils de **communication & information** pour animer la communauté et impliquer l'ensemble du secteur sont prévus. Parmi ceux-ci figurent une **newsletter trimestrielle**, des **webinaires** thématiques, des **visites** de sites et des **supports** pédagogiques, permettant de partager l'avancement des travaux, les bonnes pratiques et les actualités pertinentes.

Pourquoi participer à l'Alliance Santé en Transition en Wallonie ?

Si vous participez, voici ce que l'Alliance pourra vous apporter :

- Une **intégration dans une communauté engagée** pour partager connaissances et bonnes pratiques
- Un **lieu d'échange** pour exprimer vos besoins et essayer d'y trouver des solutions collectivement, avec tous les acteurs impliqués
- Une **meilleure connaissance des outils disponibles** pour accélérer la transition
- Des **orientations communes** pour structurer et renforcer vos actions en matière de développement durable.

Première étape : manifestez votre intérêt à prendre part à cette Alliance

POURQUOI ?

Ce premier appel à manifestations d'intérêt vise à :

- Identifier les **structures intéressées** à rejoindre l'Alliance
- **Collecter vos besoins** afin de définir au mieux le programme d'activités
- Préparer les structures intéressées au lancement **officiel de l'ASeT-W en février 2026**, avec la signature d'une **convention d'engagement** détaillant le contenu du programme et les modalités de participation.

Attentes envers les participants :

- **Engagement volontaire** au sein de l'Alliance.
- **Participation active** aux activités proposées, et plus particulièrement à un ou plusieurs groupes thématiques.
- **Contribution aux objectifs** du programme, en fonction des capacités et ressources de chaque structure.

QUI ?

Cet appel s'adresse :

- Aux **bénéficiaires finaux**, à savoir les **hôpitaux** et les **maisons de repos et de soins**
- Aux **publics de l'écosystème de santé**

COMMENT PARTICIPER ?

La manifestation d'intérêt se fait via un **formulaire en ligne** :

→ **Via ce lien**

Par le simple envoi du formulaire, vous **acceptez les termes et conditions** (sans caractère contraignant pour le moment, il s'agit simplement de signaler son intérêt pour participer ou suivre l'alliance).

Calendrier prévisionnel de l'ASeT-W

NOVEMBRE 2025

Appel à manifestations
d'intérêt

JANVIER 2026

Webinaire d'information sur l'appel

25 JANVIER 2026

Réception des candidats
intéressés

12 FÉVRIER 2026

Évènement de lancement de l'ASeT-W

JUIN 2026

Date limite de signature de convention
d'engagement

MARS 2026 - FÉVRIER 2029

Activités du réseau ASeT-W :

- Groupes thématiques
- Newsletters
- Communautés de pratiques
- Événements annuels

FÉVRIER 2029

Évènement de clôture de l'ASeT-W

Contact

Service public de Wallonie – Direction du Développement Durable
Agence pour une vie de Qualité (AVIQ)



✉ developpement.durable@spw.wallonie.be

🌐 <https://developpementdurable.wallonie.be/aset-w>